

une seule aurait-elle été anéantie, celle-là même qui le constitue homme !

Si Dieu a sauvé l'homme, c'est (qu'on pardonne la simplicité de l'énoncé), 1^o que l'homme en valait la peine, et 2^o qu'il ne pouvait se sauver de lui-même. Si l'homme en valait la peine, c'est qu'il lui restait quelque chose de réel : sinon toute la liberté, sinon le vrai bien, au moins quelque chose de l'une et de l'autre, le desir du bien ; sinon la vérité, au moins le desir de la connaître. Par ce desir, il coopère à la grace, et Dieu n'est pas obligé, comme le pensent les panthéistes, de produire absolument tout en l'homme, en vertu d'une prédestination.

Si l'homme ne coopère pas à sa sanctification, s'il ne possède pas la capacité de s'unir à la grace, si tout commerce de sa part avec Dieu lui est impossible, de quoi peut être coupable celui qui reste loin de Dieu, et de quoi peut être méritant celui qui s'en approche ? Aussi, ceux qui ont cru que tout bien de Dieu vient en l'homme sans sa coopération ne font-ils plus rien pour obtenir. Fidèles à la logique de leur première pensée, leurs différents cultes laissent peu à peu s'éteindre l'amour ; ils abolissent insensiblement les prières et les sacrements que Dieu nous a donnés, soit pour relever la volonté, soit pour nourrir le cœur.

Si l'homme est amené à faire le bien sans coopération, l'homme ayant agi sans liberté, restera sans responsabilité, personne n'a à répondre de ce qu'il n'a pas fait. L'homme étant sans responsabilité, reste également sans mérite ni démerite. Avec toute la grace, il ne vaut ni plus ni moins que les plantes et les abeilles ; comme elles, accomplissant sa loi par la force irrésistible. Enfin, si l'homme n'a plus de mérite, il n'a plus de droit à rien. Il y aurait de l'injustice dans la peine comme dans la récompense, dit saint Augustin, si l'homme n'avait pas une volonté libre.